

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAVA'I

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 17 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept du mois d'octobre, le conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i s'est réuni à Raiatea, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Cyril TETUANUI, Président, pour la sixième session de l'année 2025.

La convocation n° 147/CD/2025, adressée le 9 octobre 2025, a été affichée le même jour dans les Mairies de Taputapuatea, de Tumaraa, de Uturoa, de Huahine, de Tahaa et de Maupiti.

Etaient présents et absents les membres suivants :

N°	CIV.	NOMS - PRENOMS	FONCTION	PRESENCE	ABSENCE	SUPPLEANCE DONNEE A	PROCURATION DONNEE A
1	M	TETUANUI Cyril	Président	X			
2	M	LISAN Marcelin	1er vice-Président		X		
3	M	MOUTAME Thomas	2ème vice-Président	X			
4	MME	AMARU AMARU Patricia	3ème vice-Président		X		
5	M	BROTHERSON Matahi	4ème vice-Président		X		
6	M	RAUFAUORE Woullingson	5ème vice-Président	X			
7	M	GIBERT Pitori	6ème vice-Président	X			
8	MME	HIOE Myrna	7ème vice-Président		X		
9	M	SCHMIDT Carlos	8ème vice-Président	X			
10	M	HOLMAN Gérard	9ème vice-Président	X			
11	M	VAROA Pero	Membre bureau	X			
12	M	ROOPINIA Johann	Membre bureau		X		
13	M	TAEAE Micheline	Délégué titulaire	X			
14	MME	EBERA Léontine	Délégué titulaire		X		
15	M	TEHEIURA Séraphin	Délégué titulaire	X			
16	MME	TEIKITUTOUA Jeannime	Délégué titulaire	X			
17	M	ROOPINIA Myron	Délégué titulaire		X		
18	M	SMITH Tilly	Délégué titulaire		X		
19	M	TAPUTUARI Judex	Délégué titulaire	X			
20	M	TAMA Pierrot	Délégué titulaire		X		
21	MME	TIXIER Noéla	Délégué titulaire		X		
22	MME	ROURA Ruta	Délégué titulaire	X			
23	M	TUMARAE Hapue	Délégué titulaire		X		
24	M	LEMAIRE Gaston	Délégué titulaire		X	TEPA Eremoana	
25	M	MAMA Antonio	Délégué titulaire		X		
26	M	ROBSON Christian	Délégué titulaire	X			
27	MME	MAO Nathalie	Délégué titulaire		X		
28	M	TAURUA Lucky	Délégué titulaire	X			
29	M	PAHUIRI Stéphane	Délégué titulaire		X	RAIOHO Norma	
30	MME	VALENTIN Mathilda	Délégué titulaire		X	TAUVIRAI Ludovic	
TOTAL				14	16	3	0
TOTAL VOTANTS (présents + suppléants + procurations)				17			

Assistaient également à la séance :

1. Monsieur GUILLAIN Teva, directeur général des services de la CCH ;
2. Madame Vaimahana MAMA, secrétaire CCH affectée à Tahaa.

A 10h40, le nombre de délégués présents ayant voix délibérative étant de 17, le quorum est atteint et le conseil communautaire peut délibérer valablement.

Désignation du secrétaire de séance :

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-25 du CGCT à la nomination d'un secrétaire de séance prise au sein du conseil.

Monsieur Carlos SCHMIDT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Le Président de séance donne lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal relatif à la séance du conseil communautaire du 29 août 2025 ;
2. Projet de délibération n° 49/CCH/25 approuvant le principe de l'opération « remplacement et renforcement des moyens de collecte des déchets : phase 1 », son dossier technique et son plan de financement ;
3. Projet de délibération n° 50/CCH/25 approuvant la décision modificative n° 01 du budget annexe des ordures ménagères ;
4. Projet de délibération n° 51/CCH/25 approuvant la réforme des points d'apports volontaires ;
5. Projet de délibération n° 52/CCH/25 portant modification de la délibération n° 29/CCH/18 du 20 août 2018 portant création d'emplois ;
6. Projet de délibération n° 53/CCH/25 approuvant la réforme de la kia motor ;
7. Questions diverses :
 - a) Distribution des factures par les mutois ;
 - b) Modernisation des moyens de paiement des redevances d'enlèvement des ordures ménagères (prélèvement automatique, paiement en ligne, paiement par carte via un TPE) ;
 - c) Congrès des Maires à Paris ;
 - d) Liste des élus et agents qui ne paient pas leurs factures OM ;
 - e) Facturation des poubelles lors du Hawaikinui.

Le président demande aux élus s'ils approuvent l'ordre du jour.

Les élus répondent par la positive.

NUMERO DE DELIBERATION	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	OBSERVATIONS	RESULTATS
49/CCH/25 Délibération approuvant le principe de l'opération « remplacement et renforcement des moyens de collecte des déchets : phase 1 », son dossier technique et son plan de financement	17	0	0	-	UNANIMITÉ
50/CCH/25 Délibération approuvant la décision modificative n° 01 du budget annexe des ordures ménagères	17	0	0	-	UNANIMITÉ
51/CCH/25 Délibération approuvant la réforme des points d'apports volontaires	17	0	0	-	UNANIMITÉ
52/CCH/25 Délibération portant modification de la délibération n° 29/CCH/18 du 20 août 2018 portant création d'emplois	17	0	0	Délibération retirée car volonté de créer un nouvel emploi d'éboueur pour Tahaa	UNANIMITÉ
53/CCH/25 Délibération approuvant la réforme de la kia motor	17	0	0	-	UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation et lève la séance à 11h50.

Dossier 1 : Approbation du procès-verbal relatif à la séance du conseil communautaire du 29 août 2025

Le procès-verbal relatif à la séance du conseil communautaire du 29 août 2025 a été validé par l'ensemble des élus présents.

Le PV du 29 août 2025 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 2 : Délibération approuvant le principe de l'opération « remplacement et renforcement des moyens de collecte des déchets : phase 1 », son dossier technique et son plan de financement

Résumé des échanges :

Pour rappel ;

TAHAA : 4 ENGINS

HUAHINE : 5 ENGINS

MAUPITI : 1 ENGIN

RAIATEA : 8 ENGINS (rencontre des difficultés avec la BOM qui doit être réformé)

Il a été validé le 29 Aout dernier l'opération de renforcement des engins à hauteur de 300 millions en plus et au niveau du FIP, le plafond a finalement été réduit à 40 millions.

Le dossier a été déposé et a été accepté sous réserve de phaser l'opération.

Il nous a été proposé en plusieurs phases.

Cette opération comportera 5 phases car faire en plusieurs phases permet de mieux contrôler la trésorerie.

Phase 1 : Acheter un camion BOM 5m3 qui permettra d'aller dans les quartiers et une camionnette benne basculante de 3 m3 avec une grue qui pourra renforcer la flotte automobile de Maupiti pour les encombrants.

Phase 2 : Acheter un camion BOM 5m3 qui permettra d'aller dans les quartiers et une camionnette benne basculante de 3 m3 avec une grue qui pourra renforcer la flotte automobile de Tahaa pour les encombrants des quartiers.

Phase 3 : acquisition de BOM de 12 m3 pour Raiatea, Huahine, Tahaa

Phase 4 : Acquisition d'un camion 12 roues avec grue de 20 m3 avec des bennes pour Raiatea au montant de 140 millions

Phase 5 : acheter un compacteur pour compacter les déchets recyclables

Ce sont des recommandations du plan de gestion des déchets qui ont été validé l'année dernière le 03/09/2025.

Pour le FIP ça sera 37 millions (80%)

La CCH 9 millions (20%)

Un total de 47 millions

Le FIP a demandé de ne pas dépasser les 40 millions par rapport à leur participation à la CCH. Validé par le Conseil Communautaire.

Dossier 3 : Délibération approuvant la décision modificative n° 01 du budget annexe des ordures ménagères

Résumé des échanges :

Première décision budgétaire votée en Mars 2025.

Il s'agit de procéder à la régularisation de certaines imputations budgétaires notamment pour payer une facture relative à l'opération actualisation du PGD où il manque 37 952 fr (facture antérieure) d'une facture de 300 000 fr au (immobilisation corporelle à mettre dans immobilisation incorporelle) pour des études.

Il faut rajouter 300 955 fr de crédit, donc sur l'imputation 21/88, on enlève 37 000 c'est une opération de +/-.

Pour l'imputation 21/88 ce sont les immobilisations corporelles pour une étude mieux vaut mettre cette opération dans les immobilisations incorporelle 20/31.

Dossier 4 : Délibération approuvant la réforme des points d'apports volontaires

Résumé des échanges :

Depuis le 1^{er} mai 2023 on est passé à la collecte aux recyclages porte à porte et en mono-matériaux, ce qui fonctionne très bien.

Maintenant les PAV, il faut les réformer notamment pour pouvoir encaisser car plusieurs personnes ont voulu acheter les PAV.

Par rapport à l'amortissement des PAV, il y en a environ 77 PAV à réformer.

Dossier 5 : Délibération portant modification de la délibération n° 29/CCH/18 du 20 août 2018 portant création d'emplois

Résumé des échanges :

Le CTP a demandé à créer un autre poste à temps plein et laisser celui du poste actuel à temps partiel pour Tahaa.

Cette délibération a été par conséquence retirée.

Dossier 6 : Délibération approuvant la réforme de la kia motor

Résumé des échanges :

La Kia Motor achetée en 2016 a eu un accident en Juin 2025, avec l'assurance, il fallait payer 1 million 800 mille pour remettre en état. Donc, autant mieux le réformer. Demander à l'assurance des indemnités. On va avoir une prime d'assurances par rapport à ça.

Il faut le réformer pour pouvoir demander une subvention pour d'autres engins

La clôture d'un particulier a été endommagée lors d'un accident, il a été décidé qu'une partie sera payée par Herearii ROOPINIA qui est l'auteur de cet accident et l'autre partie par la CCH.

Dossier 10 : Questions diverses :

- a) Distribution des factures par les mutos ;

Résumé des échanges :

Voir avec Tavana Tahaa et son conseil communautaire.

Tavana Christian Robson, élus de Tahaa, nous a confié que Tavana Patricia a convoqué le chef de la brigade de la police municipale de Tahaa pour des explications. Ils ont dit que dans le cadre de leur formation, ils ont appris qu'ils ne sont pas facteurs. Ce problème sera évoqué au prochain conseil municipal de Tahaa.

Pour Président, il est vrai qu'ils ne sont pas facteurs par contre, cela permet d'aller vers la population et de voir les problèmes de chaque foyer.

- b) Modernisation des moyens de paiement des redevances d'enlèvement des ordures ménagères (prélèvement automatique, paiement en ligne, paiement par carte via un TPE) ;

Résumé des échanges :

Tavana Robson demande, suite aux retards de distributions surtout pour Tahaa, est-il possible de repousser le délai de paiement avec le régisseur de Tahaa.

Président, explique, qu'il a vu auprès de la trésorière des îles sous le vent pour faciliter notre population qu'il est possible pour les prochaines fois avec plusieurs moyens de paiement (prélèvement automatique, paiement en ligne, paiement par carte via un TPE).

Le Payeur a accepté qu'après le délai de paiement, le particulier puisse payer en espèce avec le régisseur.

- c) Congrès des maires à Paris

Résumé des échanges :

L'année dernière, deux élus ont participé : pour cette année qui souhaiterai y aller ?

Il a été retenu les élus suivants :

- Carlos SCHMIDT de Taputapuetea ;
- Un élu de Maupiti : Tavana Maupiti demande à voir de son côté et donnera sa réponse dans les plus brefs délais.

ville,

ville,

- d) Facturation poubelle HAWAII NUI

Résumé des échanges :

Concernant les déchets pendant le Hawaiki Nui, c'est la Coopérative de chaque île qui paie alors que la plupart des bateaux viennent de Tahiti pour la Hawaiki Nui, car la Coopérative de Raiatea a payé 90 000 fr pour un jour, l'année dernière.

Proposer un tarif forfaitaire à la Fédération du Va'a.

e) Joseph TUPAIA

Résumé des échanges :

Sur la fiche de poste de Joseph TUPAIA, sa mission principale est éboueur et sa mission secondaire il est chauffeur, il peut conduire en cas de besoin. Mais ne peut pas conduire en permanence. Ce qu'il faut faire c'est de faire des rotations entre chauffeurs.

f) Constructions de la clôture pour Maupiti

Résumé des échanges :

Entreprise TIMA a proposé son devis avec fournitures et main d'œuvres qui est moins cher. Le nôtre juste pour du matériel nous avons un devis de 9 000 000 fr et aucune main d'œuvre pour la clôture de Maupiti.

Tavana Gérard, a vu le devis de TIMA, il constate que le devis fait par l'entreprise TIMA n'est pas compatible avec ce qu'il fait, car l'entreprise, n'a pas créer une nouvelle clôture, il a posé sur l'ancienne clôture or c'est l'ancienne clôture qui doit être détruite, pour la nouvelle clôture, il faut rehausser encore de 2m50 c'est -à- dire 10 parpaings de haut.

Il est demandé de faire un plan détaillé par l'entreprise TIMA.

Le dépotoir de la CCH de Maupiti est sur un terrain appartenant au Territoire. Une demande d'affectation a été faite.

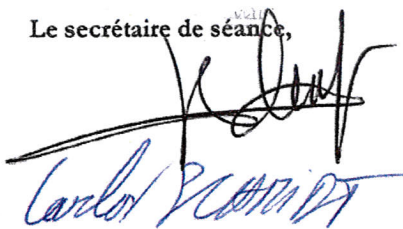
g) La liste des élus et agents qui ne paient pas leur facture

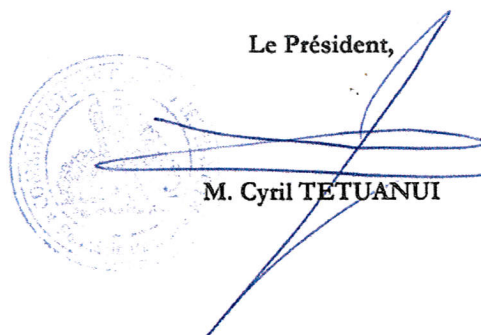
Résumé des échanges :

Pour les impayés, il est demandé de saisir sur indemnités pour les élus et pour les agents saisis sur salaires.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Cyril TETUANUI remercie les membres de leur participation et lève la séance à 12h30.

Procès-verbal de la séance du 17/10/2025 approuvé le 01/12/2025.

Le secrétaire de séance,

Carole P. T. T.

Le Président,

M. Cyril TETUANUI